

La commune prend en charge les forfaits des enfants de Saint-Chaffrey

TARIFS

Gratuité pour les moins de 6 ans

Scolaires de 6 à 20 ans

Forfait saison offert

(pris en charge à 100% par la commune, prix public à 698€)

Etudiants de 21 à 25 ans

Selon le nombre de sorties ski estimées dans l'hiver, choix entre 2 options :

• Forfait saison à 150€

(La commune prend en charge la différence avec le prix public à 852 €)

OU

 Carte Holiski offerte, créditée de 400€

(Prise en charge à 100% par la commune)

A VOS AGENDAS!

Dépôt des dossiers en mairie

JUSQU'AU 15 NOVEMBRE

aux horaires d'ouverture habituels:

lundi : 8h15-12h mardi : 13h30-18h

mercredi: 8h15-12h/13h30-17h

jeudi : 13h30-17h vendredi : 8h15-12h

PIECES A FOURNIR

- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Certificat de scolarité
- Justificatif de résidence principale et fiscale à Saint-Chaffrey des parents au 1er janvier 2024 : 1ère page de l'avis d'imposition 2024 sur le revenu 2023
- Photo d'identité récente
- Ancien forfait si possible